

LUNDI 28 FEVRIER 2022

## Le Département des Deux-Sèvres lance une campagne d'attractivité en direction des professionnels

« Travailler, habiter, profiter, étudier, déguster, randonner, se connecter... Les Deux-Sèvres se conjuguent avec le verbe vivre, bien vivre ! Cette campagne d'attractivité, lancée ce soir, sera le porte-voix de ce message que nous adressons à tout l'Hexagone », déclare Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, lundi 28 février 2022 à la Maison du Département à Niort.

Devant les forces vives du territoire, la Présidente du Conseil départemental a rappelé son attachement au monde économique au cœur d'un département en situation de quasi plein emploi. « Au fil de mes visites d'entreprises et de mes rencontres avec les entrepreneurs, tous me disent souffrir de la pénurie de main d'œuvre. Il est impensable de laisser la situation en l'état, il en va de la pérennité de nos entreprises et de notre tissu économique indissociable de la vitalité du territoire et du bien-être de ses habitants. Cette campagne d'attractivité vise à attirer des salariés et professionnels d'autres territoires tels que les Hauts-de-France, l'île-de-France et le Grand Ouest, elle vient renforcer et compléter les campagnes de communication à visée touristique lancées depuis 2020 », ajoute Coralie Dénoués.

Pour relever le défi de l'attractivité, le Département lance une campagne publicitaire TV et a développé un site Internet dédié : [rendezvousdeuxsevres.fr](http://rendezvousdeuxsevres.fr)

Ce site fonctionne comme une plate-forme de mise en relation entre le « candidat à l'installation en Deux-Sèvres » et le réseau de partenaires (collectivités, entreprises, services publics, clubs et fédérations d'entreprises, chambres consulaires, agences immobilières, services de l'Education nationale etc.) mobilisé autour du Département. La porte d'entrée demeure l'emploi. Une fois celle-ci ouverte, le service de conciergerie est activé : logement, travail du conjoint, solarisation des enfants, etc. « Cette conciergerie guidera les futurs salariés de nos entreprises deux-sévriennes ou les futurs entrepreneurs et professionnels de santé. Elle est la promesse d'une installation facilitée et réussie ! J'ai très envie de dire aux potentiels arrivants des autres territoires : venez travailler là où vous aimerez vivre ! », conclut la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres.

CONTACT PRESSE 

**Delphine PERONNET**

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 • Port : 06 63 21 57 51